departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 27 janvier 2006

Votants: 38

Convocation du Conseil Municipal:

le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 31 janvier 2006

Participation du Conseil Régional aux dépenses d'investissement des équipements sportifs utilisés par les Lycées

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard **ZABATTA**

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE. Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS. M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés:

Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle **CHOLLET**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060012

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 5 juillet 1999, le Conseil Régional Poitou-Charentes a décidé de participer aux dépenses d'investissement effectués dans les équipements sportifs utilisés par les Lycéens.

Ce financement est calculé au prorata du temps d'utilisation par les lycées, et limité au maximum à 50 % du coût hors taxes de l'opération.

Des travaux ont été réalisés dans plusieurs équipements sportifs niortais.

Au vu des récapitulatifs suivants :

- 1 tableau concernant les travaux,
- 2 mise aux normes du matériel sportif ensemble de 8 protections de piliers à la salle de sports de Ste Pezenne d'un montant de 1 857,01 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes en application de la délibération du 5 juillet 1999.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 38
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 7

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN La Première Adjointe

Françoise BILLY

Ordre du jour